

Compte-rendu du conseil d'école de Veuzain-sur-Loire du mardi 5 novembre 2019 à 18h00

Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,
Mmes et MM. : Valérie BURY, Serena CRUZ, Sarah PRÉJEAN, Isabelle PRESVÔTS, Amélie ROY, Didier SANJEU, Anthony THENAISY, enseignants,
Mmes Sylvie SILVERT, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS et Aline PEARRON, Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap (AESH sur le dispositif ULIS),
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED),
Mmes et MM. : Julie BOUSSETON, Laëtitia BONNEAU, Magali CHAMBARET, Laurent CRESPON, Cécile DRAULT, Virginie FRESNEAU, Chrystelle MORIN, Florence RABIN, et Laure TROCHU, représentants des parents d'élèves,
Mme Marie-Noëlle ROBERT, présidente de l'AAPEO.

Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, inspecteur de l'éducation nationale,
Mme Jacqueline ALLAIN, enseignante spécialisée à dominante rééducative,
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire.

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
Onzain
41150 Veuzain-sur-Loire

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

314 inscrits, 134 votants, 9 bulletins blancs ou nuls, 125 suffrages exprimés, 42,68% de participation.
Le taux de participation en 2018 était de 46,15% et en 2017 44,9%.

Sur 8 postes titulaires à pourvoir, sont élus : Laëtitia BONNEAU, Florence RABIN, Virginie FRESNEAU, Laure TROCHU, Cécile DRAULT, Julie BOUSSETON, Magali CHAMBARET, Laurent CRESPON

Sur 8 postes suppléants à pourvoir, sont élus : Chrystelle MORIN, Aude MARON, Fanny MASSAY, Charline GASNIER.

Le Décret n° 2019-838 du 19 août 2019 portant diverses mesures de simplification pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse complété par un Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école rendent facultative le vote à l'urne.

Il a été voté à l'unanimité, qu'à la rentrée prochaine, les élections se feront uniquement par correspondance.

Le directeur remercie l'association de parents d'élèves qui a efficacement préparé le matériel de vote.

2) Bilan de la rentrée 2018 : effectifs et changement de personnel

➤ Mouvements du personnel :

- arrivée de Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire (suite au départ à la retraite de M. OMBREDANE),
- arrivée de Mme Sylvie SILVERT, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS,
- arrivée de Mme Aline PEARRON, AESH Co (AESH en dispositif collectif) qui exerce des fonctions d'accompagnement à l'équipe pédagogique, dans la classe de référence ou au sein même du dispositif ULIS,
- arrivées de Mmes Maud TESSIER et Géraldine FORGES, AESH

➤ Effectifs :

187 élèves sont inscrits au 5 novembre 2019. Les prévisions annonçaient 169 élèves + 12 élèves sur le dispositif ULIS, soit 181 élèves au total.

La répartition par niveau est la suivante :

Niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	29	42	28	48	40	187



Par classe :

- Mme Valérie BURY: 15 CP + 8 CE1 dont 1 CP en inclusion,
- Mme Vicky FLEURY: 14 CP + 8 CE1 dont 1 CP en inclusion,
- M. David BARRÉ / Mme Sarah PRÉJEAN : 26 CE1 dont 1 CE1 en inclusion,
- M. Anthony THENAISY : 28 CE2 dont 4 CE2 en inclusion,
- Mme Juliette CASSABÉ : 29 CM1 dont 1 CM1 en inclusion,
- M. Didier SANJEU : 19 CM1 + 10 CM2 dont 1 CM1 et 1 CM2 en inclusion,
- Mme Isabelle PRESVÔTS : 30 CM2 dont 2 CM2 en inclusion,
- Mme Sylvie SILVERT : 12 élèves déjà répartis dans les classes ci-dessus.

2/4

3) Bilan de la coopérative.

Bilan au 31 août 2019 :

Charges		Produits	
Achat de produits pour cession	6 735,67	Ventes de produits pour cession	9 155,27
Assurances versées	46,25	Produits des activités éducatives	4 209,80
Charges des activités éducatives	17 799,02	Subventions de l'état et des coll. locales	5 068,10
Cotisations versées à l'OCCE 41	379,25	Subventions d'associations	6 428,10
Autres charges courantes	27,36		
TOTAL		TOTAL	
	24 986,55		24 861,17

4) Projets dans les classes.

⇒ *Toute les classes participeront à un projet commun sur le thème de l'astronomie.*

- Bertrand MILTEAU, Animateur Scientifique diplômé, interviendra dans chaque classe en proposant des animations avec manipulations et expérimentations en fonction des thèmes choisis par chaque enseignant (alternance jour/nuit, rotation de la terre, saisons, lunaison, répartition des planètes solides et gazeuses...). Chaque classe abordera 2 notions sur 2 demi-journées et bénéficiera de 2 séances de planétarium pour compléter les notions travaillées en classe.
- Une veillée aux étoiles est également prévue.
- Ce projet se déroulera du 3 au 14 février 2020 pour un coût total de 3778€ soit 20,20€ par enfant.
- Une partie sera financée par la coopérative scolaire et une participation financière sera demandée à la municipalité et à l'association des parents d'élèves.

⇒ *Cycle 3 (Mme CRUZ (remplaçante de Mme CASSABÉ), Mme PRESVÔTS, M. SANJEU) :*

- Intervention de l'infirmière scolaire sur les gestes de premiers secours (CM1) et sur les relations filles/garçons (CM2).
- Permis vélo.

⇒ *CM1/CM2 (M. SANJEU) et CM2 (Mme PRESVÔTS) :*

- Intervention de la SNCF : prévention et sensibilisation des élèves sur les risques d'accidents. Ce programme de prévention permet d'aborder les risques en milieu ferroviaire (accidents liés aux traversées de voies, électrocutions liées aux intrusions sur le domaine ferroviaire...) et les comportements civiques à adopter dans les transports publics (respect des autres voyageurs, des matériels mis à disposition...).

⇒ *CM1/CM2 (M. SANJEU) :*

- Classe de mer du 9 au 13 Mars 2019.

⇒ *CM1 (Mme CRUZ) et CM2 (Mme PRESVÔTS) :*

- Visite du château de Blois (le 8 juin).
- Maison de la BD



3/4

⇒CE2 (M. THENAISY) :

- 2 projets en cours d'élaboration : un projet accrobranche et un travail avec la maison de la BD.

⇒ULIS (Mme SILVERT) :

- Visite du Zooparc de BEAUVAL (Mme PEARRON a gagné 5 places pour le dispositif ULIS, il reste donc 7 places à financer).

Depuis des années, la municipalité finance le transport d'une sortie par classe (180€ x 7 classes). Aujourd'hui, le coût minimum d'un transport s'élève à 250€ (un aller-retour sur Blois coûte 271€). Nous demandons donc une réévaluation de cette participation financière en intégrant également la classe ULIS soit, 270€ x 8 classes.

5) Intervenants extérieurs.

M. CETTOUR, Professeur d'Allemand au collège d'Onzain, interviendra comme les années précédentes dans les classes de M. SANJEU et Mme PRESVÔTS.

La mairie met à disposition de l'école une intervenante : Mme Caroline BOYER, pour les activités sportives (10 séances de 45 mn par classe). Nous remercions la municipalité d'offrir aux élèves la possibilité de varier les activités sportives grâce aux compétences de Mme BOYER.

6) Présentation du nouveau règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur de l'école, qui ne comporte pas de modifications, a été présenté lors du conseil d'école.

Le vote du règlement a été effectué et il a été accepté à l'unanimité.

A noter : Par souci d'économie de papier, le règlement intérieur sera disponible sur le site internet de l'école : <http://ec-jacques-prevert-onzain.tice.ac-orleans-tours.fr>

➔ Les parents n'ayant pas d'accès internet auront toutefois la possibilité d'en demander une version papier.

7) Projet d'école.

Un nouveau projet d'école sera élaboré cette année.

Dans le cadre du projet d'école actuel (Le climat scolaire : prévention de la violence et sensibilisation au harcèlement scolaire) :

• Aménagement de la cour :

Les tables et les chaises ont été remplacées par du mobilier récupéré à la cantine.

Nous réitérons la demande de jardinières permettant d'embellir et de renforcer les délimitations visuelles des zones. Un parent s'est proposé de participer à la confection de jardinières à partir de bois de palettes ce qui ne semble pas envisageable compte tenu des normes à respecter.

Bibliothèque dans la cour : les enfants ne respectent pas les livres et ces derniers sont bien trop anciens et abîmés. L'armoire ayant été vidée par le CMJ, cette dernière peut être retirée.

Le patronage Laïque a financé l'acquisition d'un Baby-Foot à hauteur de 849€. Toute l'équipe enseignante ainsi que la municipalité et les représentants des parents d'élèves remercient le patronage Laïque pour ce financement intégral. Une inauguration sera organisée.

• Mise en place de conseils d'élèves :

Nous renouvelerons les conseils d'élèves. Ces derniers auront lieu un lundi par période (soit 4 lundis en tout) et se dérouleront durant les APC de 16h30 à 17h15. Etant hors temps scolaire, une demande d'autorisation sera effectuée auprès des parents.

Chaque classe élira un délégué titulaire et un délégué suppléant. Des concertations seront organisées dans chaque classe puis, lors des conseils d'élèves, les délégués rapporteront les paroles de leurs camarades.



8) Registre RSST

Un Registre Santé et Sécurité au Travail est à disposition du personnel et des parents d'élève (usagers). Il est à disposition dans le bureau du directeur.

Le directeur est le référent de ce registre. La mission du directeur se limite souvent à un signalement et au suivi des mesures et actions de prévention mises en œuvre. Les objectifs d'un tel registre sont de signaler les risques existants dans l'école et de proposer des mesures d'amélioration.

4/4

9) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Cette année, sont prévus :

- 3 exercices incendie ;
- 1 exercice sur les risques majeurs liés à la particularité des lieux et du climat ;
- 1 exercice Attentat-Intrusion.

Ce dernier a été effectué le 18/10/2019 en présence de M. BARRÉ.

Les élèves sont restés sereins, appliqués et silencieux pendant l'exercice.

La communication s'est faite à l'aide de 3 talkies-walkies : 1 pour donner l'alerte et 2 pour recevoir l'alerte.

M. THENAISY devait ensuite prévenir toutes les personnes dans le bâtiment principal et M. SANJEU, les personnes dans le bâtiment annexe. Il est désormais nécessaire que chaque classe soit en possession de ce matériel pour gagner en réactivité. Il faut également trouver une fréquence libre pour éviter des perturbations dans les classes.

Les points suivants restent à corriger :

- certaines portes ne sont pas pleines et ne constituent pas un frein à une intrusion éventuelle ;
- les huisseries au rez-de-chaussée (côté cour) sont trop légères (petits bois et simple vitrage) ;
- besoin de rideaux pour cacher la vue sur 3 portes ;
- besoin d'un rideau à la place d'une porte manquante dans la classe de CP.

10) Questions diverses.

M. ARNOULT constate que certains parents utilisent la fiche de renseignements distribuée par l'école pour prévenir des changements de fréquentation de la cantine et de la garderie. Cette partie est à remplir pour que l'école puisse avoir des informations nécessaires à une bonne organisation. Ce document est un document propre à l'école et n'a aucune valeur pour la municipalité. Tout changement de fréquentation de la cantine et de la garderie doit être signalé au service enfance-jeunesse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Fait à Veuzain-sur-Loire, le 7 novembre 2019.

Le directeur
David Barré